



Bulletin d'informations de la mairie de Montbrun-Lauragais

Retrouvez 2 fois par mois les actualités de notre commune.



Couvre-feu maintenant à partir de 19h

Pour rappel, depuis ce week-end, le couvre-feu est modifié et est en vigueur à partir de 19h (et non plus 18h). Les attestations restent nécessaires pour se déplacer pendant cette période.



Pistarel

Notre premier Pistarel version papier est finalisé et en dernière relecture avant impression. Il vous sera distribué prochainement.

Lotissement de Lanes

La mairie est actuellement en discussion avec Nexity qui se positionne comme le promoteur du futur lotissement de Lanes. Bien que Nexity souhaite mener le projet le plus rapidement possible, nous ne signerons pas de permis d'aménager avant d'avoir des solutions permettant cet aménagement dans des conditions acceptables pour le plus grand nombre, et permettant son insertion dans le paysage montbrunois. Il ne semble néanmoins pas y avoir de solution évitant des nuisances, seulement de les limiter.

Ce projet d'aménagement a été décidé lors de la révision du Plan Local de l'Urbanisme de la commune (PLU), adoptée le 25 octobre 2019 par la précédente municipalité. Les objectifs de cette révision du PLU sont décrites dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en conformité avec les lois d'urbanisme nationales (ALUR, ELAN, NOTRe), le Schéma de Cohérence Territoriale toulousain (SCoT) et le Plan Local de l'Habitat (PLH) du Sicoval. Il s'agit d'avoir une croissance modérée de la population pour les 10 ans qui viennent (entre 200 et 300 nouveaux habitants), par densification du centre-bourg et en limitant la consommation de terres agricoles. Ce PADD, ainsi que tous les documents afférents au PLU sont disponibles sur le site de la commune : http://www.montbrun-lauragais.fr/?page_id=86.

La municipalité ne souhaite pas remettre en cause ce projet de lotissement qui répond aux besoins du territoire du Sicoval, où la pression démographique est supérieure à celle de l'agglomération toulousaine. Le projet de lotissement de Lanes est globalement cadré par une Orientation d'Aménagement Programmée (OAP). Mais cette OAP ne précise pas la question des voies d'accès, qu'elle renvoie à une étude de circulation ultérieure.

Nous avons étudié avec Nexity, et avec l'aide du Sicoval et du conseil départemental, les options qui s'offraient à nous :

- Entrée et la sortie par le Chemin de la Cruzette,
 - Entrée par le Chemin de la Cruzette et sortie par le chemin du château de Lanes,
 - Sortie via le chemin du Souleilla du Bayle,
 - Raccordement au lotissement du Souleilla,
 - Entrée par le carrefour D24/D91 et une sortie via le piétonnier longeant le garage de M. Mignonat.
- Ces options ont été rejetées, essentiellement en raison de problèmes de sécurité et de préservation des cheminements doux.

Sur demande de la municipalité, Nexity a contacté les propriétaires du champ à l'entrée du village (parcelle E24) pour examiner la faisabilité de créer une route d'accès à double-sens depuis cette entrée de village. Cette solution présente plusieurs avantages : le flux principal de voitures éviterait de rentrer dans le village, l'entrée d'agglomération serait ainsi avancée et permettrait la construction d'un ouvrage comme un petit rond-point en galets qui sécuriserait l'entrée du village, tant pour la sortie des véhicules à gauche que pour casser les vitesses trop élevées souvent constatées. Le Conseil Départemental a pleinement souscrit à cette option. C'est de plus la seule qui préserve le Chemin de la Cruzette, qui ne serait traversée que sur une dizaine de mètres par cette nouvelle voie, alors que les autres options le recouvriraient de bitume sur plus de 100 mètres. Nous avons rencontré avec Nexity, le représentant de l'indivision propriétaire en décembre, et avons été informés de son accord en janvier.

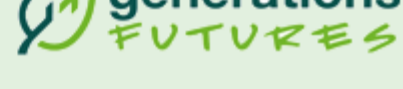
Cette future voie pose néanmoins des questions quant à sa déclivité, la gestion des écoulements pluviaux, et la gêne occasionnée aux deux riverains du Chemin du Souleilla. Lors d'une réunion en février, nous avons demandé à Nexity de les étudier.

D'autres questions restent à éclaircir avec le promoteur concernant ce lotissement : gestion des eaux pluviales en général, raccordement au réseau d'assainissement collectif, nombre de logements, traitement des abords de parcelles avec les riverains de la Cruzette...

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de ce projet de lotissement au fur et à mesure que nous aurons nous-même ces informations. Évidemment nous sommes disponibles pour répondre à vos questions sur le sujet.



Grains de Pollen



Dans le cadre de la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides, Grains de Pollen, relais local de Génération Futures, organise comme tous les ans un évènement. En raison du contexte sanitaire, ce sera cette année une web-conférence suivie d'un débat :

Pesticides, alimentation et santé: où en est-on ?
Vendredi 26 mars 2021 à 20h30

Par Michel Duru, chargé de mission à l'INRAE, ex-directeur de l'unité « Agroécologie, Innovation, Territoires » (INRAE Toulouse). Il abordera les thèmes suivants :

- Santé humaine et santé des écosystèmes : un constat alarmant que les politiques publiques ne parviennent pas à enrayer,
- Contribution des pesticides aux maladies chroniques par l'alimentation,
- Des formes d'agriculture qui s'affranchissent des pesticides,
- Pour une transition agroécologique du système alimentaire.

Le nombre de participants étant limité, vous pouvez vous inscrire dès maintenant [ici](#) pour recevoir un rappel puis vous connecter à la date prévue sur zoom [ici](#) et suivre les instructions.



Marché

Suite aux difficultés causées par les confinements et mesures sanitaires successifs, la librairie Libre Cours qui était présente sur le Marché de Montbrun va arrêter son activité sous forme itinérante et s'installer à Toulouse (place Arnaud Bernard) en mode fixe à partir du mois d'avril.

La librairie sera présente une dernière fois ce jeudi 25 mars mais cessera d'être présente à partir du mois d'avril sur le marché de Montbrun Lauragais.



Fauchage voirie

Le fauchage des voies communales et l'entretien des chemins de randonnée dans notre commune sont assurés par le Sicoval.

Deux campagnes de fauchage des voies communales sont planifiées cette année :

- Un premier passage entre mai et juin, dit "prestation de sécurité" : 2 largeurs de rotors sur l'ensemble des abords de voies communales enherbées.
- Un second passage entre septembre et octobre, dit "prestation complète" : 2 à 5 largeurs de rotors sur l'ensemble des abords de voies communales enherbées (fossés + 1/3 de talus compris).

Deux campagnes d'entretien des chemins de randonnée sont également prévus, aux mêmes dates :

- Un premier passage entre mai et juin pour un "entretien léger".
- Un second passage entre septembre et octobre pour un entretien complet.

Espace Emploi-Formation

Vous trouverez ci-dessous la programmation des prochains ateliers de l'Espace Emploi Formation :

- Lundi 22 mars, de 13h30 à 16h, **Trouver un emploi, développer son capital relationnel** (visioconférence)
- Mardi 23 mars, de 14h à 15h30, **Gérer sa carrière, évoluer professionnellement** (visioconférence)
- Mercredi 24 mars, de 9h à 12h, **Trouver un emploi, le CV gagnant** (présentiel)
- Vendredi 26 mars, de 9h à 12h30, **Trouver un emploi, job en 1 clic** (visioconférence)
- Mardi 30 mars, de 10h30 à 12h30, **Créer son activité professionnelle, les mardis de la création** (visioconférence)

Pour plus de renseignements : 05 61 28 71 10.

Inscription sur <https://www.linscription.com/pro/espace-emploi-formation-sicoval.php>.



Maison départementale de proximité à Montgiscard

Pour répondre à la suppression des services publics dans les communes, le Conseil départemental crée des "Maisons départementales de proximité". Montgiscard est la première entité ouverte en Haute-Garonne !

Dans ce lieu, les habitantes et les habitants trouveront non seulement toutes les informations relatives au service public départemental et à leurs droits en tant qu'usagers, mais aussi un accompagnement concret pour l'instruction et le traitement de leurs dossiers.

Retrouvez toutes les informations et contactez cette maison départementale des proximités ici :

- Adresse : 8 RD813, ZI du Canal à MONTGISCARD
- Téléphone : 05 62 52 05 37
- Email : proximite.montgiscard@cd31.fr
- Site du Conseil départemental : <https://www.haute-garonne.fr/actualite/maison-departementale-de-proximite-des-services-publics-plus-proches-des-usagers>